

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Cimetière paysager « la Martinière » : un projet pilote et innovant

La construction d'un nouveau cimetière s'est imposée à l'équipe municipale, car les 2 cimetières actuels arrivent à saturation. Et leur situation en cœur de bourg ne permet pas d'extension in situ du fait de l'urbanisation existante.

Un terrain a été retenu sur le secteur de la Martinière à cet effet, afin de répondre aux besoins de la commune pour au moins les 30 prochaines années, avec environ 200 concessions disponibles.

Les travaux devraient débuter dans le courant du 1er semestre 2023 et durer environ 4 mois. L'attribution du marché de travaux a été faite aux entreprises ID VERDE et CHARIER TP.

La conception de ce projet a été confiée à un « paysagiste concepteur », le bureau d'étude OCE, et a bénéficié de l'assistance de Vendée Expansion et du concours du CAUE Vendée, dans le respect des enjeux de développement durable (Natura 2000). Ce qui en fait un projet pilote sur le département.

Le coût du projet est entièrement financé par la mairie de Barbâtre pour environ 700 000 €.

Pour garder cet espace le plus naturel possible, ce cimetière paysager a été pensé et conçu comme un cimetière-jardin où l'occupation végétale est plus importante que l'occupation minérale.

Le boisement du site sera conservé pour des raisons écologiques et paysagères et les espaces verts seront entretenus de manière douce sans utilisation de produits chimiques.

Ouvert sur le paysage, ce sera un endroit propice à la promenade et au recueillement. Des aménagements spécifiques ont été imaginés, tels qu'un belvédère, un jardin du souvenir, un espace de stationnement boisé, afin de garantir la préservation du milieu naturel et environnementale du site.